

Sensibiliser les populations à reconnaître et à déconstruire les pratiques discriminatoires

Format de préparation pour la planification d'actions

Intercontinentales et continentales du programme 2027-2031

1. Introduction

Comme vous le savez et comme cela est repris parmi les éléments synthétisés d'analyse du contexte politique, social et de la coopération internationale, la construction de notre prochain programme 2027-2031 se fait dans un contexte compliqué et peu favorable aux mouvements sociaux et syndicaux.

Face à cette adversité, il est important de nous renforcer, de nous unir. La construction de ce nouveau programme sera aussi l'occasion de renforcer la qualité, l'impact, la visibilité de nos actions, tout en profitant au mieux de la force de notre approche multi-acteurs. Une manière stratégique de procéder est de prioriser quelques thèmes communs aux niveaux intercontinental et continental, ce qui permettra :

- L'obtention d'impacts à moyen et long terme, notamment aux niveaux politiques intercontinental, continental et national.
- L'appropriation par tous les acteurs, surtout lorsqu'ils se trouvent dans des continents et pays différents.
- Un apprentissage mieux ciblé sur les thématiques/secteurs
- Une meilleure visibilité et une structuration de la communication concernant les actions menées en réseaux d'acteurs (Plateforme de coordination Travail Décent, réseaux syndicaux et mutuellistes nationaux et internationaux, INSP!R, ...), et individuellement par chaque organisation partenaire.
- Une promotion plus aisée de nos stratégies envers les bailleurs potentiels, autres que la DGD.
- L'identification d'études justifiant les actions politiques et de services du programme
- le renforcement de l'expertise des acteurs des 5 régions en matière thématique et sectorielle, et dans les méthodes d'accompagnement et de facilitation.

Pour l'identification de ces thèmes communs, nous avons choisi une modalité participative impliquant tous les pays et partenaires à s'exprimer

et à expliquer leurs choix, afin de d'alimenter les priorités qui seront décidées pour le travail intercontinental, continental, et qui toucheront également le travail en réseau(x) au niveau national. Aujourd'hui, nous vous expliquons comment nous allons procéder.

2. Antécédents et préalables

En tant que membres de réseaux INSP!R, syndicaux et mutuellistes, organisations régionales et/ou stratégiques, vous êtes invité-es en vous appuyant **sur vos expériences du programme actuel** et sur **vos connaissances des contextes mondial et continental** à formuler des propositions de domaines de travail spécifiques sur lesquels nous devons agir ensemble au niveau intercontinental (Asie, Afrique, Amérique Latine et Caraïbes, Belgique) et continental en 2027-2031.

Vos propositions seront ensuite synthétisées et regroupées en quelques priorités qui seront ensuite présentées lors d'un atelier commun. L'idée étant de **choisir 2 secteurs/thèmes porteurs intercontinentaux** lors de l'atelier intercontinental de planification 2027-2031 qui se tiendra online les 1-2-3 juillet 2025 (une invitation à cet atelier vous sera adressée dans les prochains jours). **Les 2 ou 3 thèmes continentaux** seront quant à eux approfondis lors des ateliers continentaux qui se tiendront en septembre et octobre 2025.

Dans le cadre de cette préparation, plusieurs informations sont à prendre en compte :

- a. Mettre des lunettes internationales
 - Sur la base de votre connaissance de vos réalités nationales, il s'agit d'identifier des secteurs/thèmes d'intérêt intercontinentaux et continentaux, qui guideront les actions politiques et d'apprentissages intercontinentales et continentales. **Il ne s'agit pas de mettre en avant des propositions d'une organisation individuelle pour ses propres activités dans son pays spécifique** .
- b. Ce n'est pas un travail individuel
 - Il s'agit d'un travail de réflexion à mener ensemble, càd par tous les partenaires nationaux (INSP!R national, intersyndicale, autres) d'un même pays qui se réunissent pour réfléchir et faire ensemble 3 propositions intercontinentales et 3 propositions continentales.

- Pour les organisations régionales ou continentales : régionales de la CSI, JOCA, RIPESS, Marche Mondiale des Femmes, ... : elles se réunissent par continent pour faire ensemble 3 propositions intercontinentales et continentales.
 - Certaines organisations « seules » dans un pays rempliront individuellement leurs propositions.
- e. ~~Accompagnement de WSM/ACV-CSCi/LCM-ANMC/BIS-MSI~~
- ~~- Ce travail de réflexion devrait se faire lors d'une réunion des partenaires nationaux dans votre pays. Ou via une réunion online dans le cas des organisations régionales.~~
 - ~~- Selon les cas et selon les visites éventuelles prévues, la réunion de réflexion peut être facilitée par des personnes chargées de suivi des programmes pour WSM/ACV-CSCi/LCM-ANMC/BIS-MSI. Dans d'autres cas, l'accompagnement se fera online.~~
- d. Choisir ensemble des thèmes communs signifie...
- Qu'au préalable de l'atelier intercontinental de début juillet une majorité de partenaires sont d'accord pour travailler **ensemble** sur ce ou ces secteurs/thèmes (au minimum 1 des 2) en matière politique, d'apprentissage. Cependant, les partenaires nationaux ne seront **PAS** obligés de mener des actions **UNIQUEMENT** dans ces 2 secteurs intercontinentaux et 3 secteurs continentaux. Chaque partenaire individuel aura la flexibilité de choisir de mener en plus par ex. d'autres actions politiques, apprentissages et services de son côté.
 - Pour les services également : afin d'assurer plus d'impacts, les partenaires nationaux seront encouragés à proposer -au moins en partie- des services alignés sur les secteurs/thèmes communs inter/continentaux. Cependant, ici aussi, les partenaires nationaux ne devront pas mener des actions QUE dans ces secteurs/thèmes intercontinentaux choisis. Comme pour le programme 2022-2026, certaines règles de choix de services seront cependant applicables et expliquées opportunément.
- e. De l'eau dans son vin
- Sur la base de vos propositions, il est fort probable que nous devrions les synthétiser et/ou les adapter pour assurer un dénominateur commun aux différents continents, et pour pouvoir vous présenter une liste des propositions réaliste à discuter et décider lors des ateliers. Nous demandons votre compréhension de ce type de situation, qui revient à identifier des axes d'action pour plus de 160 organisations. Toutes les propositions

communiquées resteront disponibles pour toutes et tous via un lien Google.

- Si, lors de la sélection des secteurs/thèmes intercontinentaux, la ou les propositions de votre pays ne sont éventuellement pas reprises, c'est probablement qu'elles ne sont pas vues comme prioritaires par les autres pays et continents. Dans ce cas, votre proposition pourra ensuite être utilement débattue au niveau de votre continent, notamment lors des ateliers de planification continentaux 2027-2031 de septembre-octobre 2025.
- f. Comment ? Pour quand ?
- Vos propositions devront être dûment remplies dans les tableaux repris plus bas.
 - Le présent document devra être renvoyé au plus tard pour le **vendredi 30 mai 2025** à l'équipe de WSM/ACV-CSCI/MC-CM/BIS-MIS en charge du suivi de votre continent/pays, aux emails suivants : Fabien Habimana (fabien.habimana@wsm.be), Valère Pihoun-Koffi (Valere.Koffi@wsm.be), Amélie Chevalier (amelie.chevalier@acv-csc.be), Valérie Van Belle (valerie.vanbelle@mc.be) et Katy Fall (katy.fall@cgsib.be).

3. La construction des secteurs/thèmes

Quels défis prioritaires en matière de travail décent et de droits à la protection sociale -aux niveaux intercontinentaux et continentaux- devraient être abordés par le programme 2027-2031 en synergie d'acteurs ?

Ces défis sont identifiés à deux niveaux :

- 1) Les défis qui se posent à **l'échelle mondiale ou intercontinentale** et qui nécessitent donc une coopération et des approches de la part des mouvements sociaux de 5 régions (Afrique centrale & Afrique de l'Ouest & Amérique latine et Caraïbes & Asie & Belgique/Europe). **3 propositions de secteurs/thèmes intercontinentaux prioritaires vous sont demandés.**
- 2) Les défis qui se situent plutôt au niveau **de votre propre continent** et qui nécessitent donc une coopération et des approches de la part des mouvements sociaux au niveau continental (Afrique centrale / Afrique de l'Ouest / Amérique latine et Caraïbes / Asie / Belgique-Europe). **3 propositions de secteurs/thèmes continentaux prioritaires vous sont demandés.**

(Même si la planification nationale sera spécifiquement traitée entre septembre/octobre 2025 et février 2026, il est évident qu'un thème intercontinental/continental aura des répercussions aussi au niveau du travail en synergie au niveau national (intersyndical, réseaux/campagnes, INSP!R).

Comment se construisent les secteurs/thèmes intercontinentaux/continentaux à identifier ?

Chaque secteur/thème intercontinental ou continental est formulé en combinant les éléments ci-après, afin d'assurer un degré suffisant de concrétisation. Pour l'identification et la rédaction, nous demandons de choisir :

D'ABORD ET OBLIGATOIREMENT UN SECTEUR : Exemples : alimentation, mines, textile, soins, construction, agriculture, commerce urbain, travail de plateforme, transport ...

ENSUITE, pour préciser, concrétiser la priorité,

- **UN THEME**: Exemples : les droits dans les chaînes internationales, l'accès à la santé, la formalisation, la transition juste, le premier emploi, l'accès à l'emploi décent (par l'ecosol ou la formation professionnelle par exemple), la protection sociale adaptative...
- **UN PUBLIC-CIBLE**: Exemples : jeunes, femmes, migrants, travailleurs informels/précaires/ marginalisés, personnes âgées, ...

Ne pas oublier qu'aujourd'hui, le thème de l'environnement et de sa préservation, la durabilité, sont des thèmes transversaux importants à prendre en compte, tout comme le genre. Le thème de la gouvernance inclusive (en réponse au rétrécissement de l'espace civique) confirmée dans l'évaluation à mi-parcours du programme 2022-26, pourrait aussi faire partie des priorités. Vos choix et la formulation de vos propositions de secteurs et/ou d'activités devraient donc en tenir compte.

Pour les acteurs syndicaux, il est évident que thèmes et priorités identifiées par les Congrès des organisations régionales de la CSI (CSI Afrique, CSA, ITUC AP) constituent des points de repère importants à prendre en compte au niveau des propositions de secteurs/thèmes continentaux prioritaires (voir synthèse en annexe)

Un thème (quel qu'il soit) doit pouvoir se décliner

- en actions politiques et apprentissages, et de communication au niveau intercontinental

- en actions politiques et apprentissages, et de communication au niveau continental
- en actions politiques, apprentissages et en services, et de communication au niveau national

Des actions typiquement destinées à renforcer ou structurer les organisations, ne sont pas des thèmes à inclure dans la formulation de secteurs/thèmes intercontinentaux/ continentaux communs: « la formation syndicale », « organiser » des travailleurs, former des agents multiplicateurs, faire un congrès, mettre en place des médecins conseils, renforcer des mutuelles, ... ne sont pas demandés dans le cadre de cette formulation. Cependant, une fois le secteur/thème/public-cible intercontinental choisi, une diversité de stratégies/actions seront possibles et encouragées ; elles seront identifiées au niveau continental, en septembre-octobre 2025.

À titre d'exemple : « Les droits dans les chaînes d'approvisionnement alimentaires durables », peut se décliner :

En actions intercontinentales et continentales :

- en une campagne intercontinentale et sa communication en faveur des droits de ces travailleurs/euses
- en études intercontinentales sur leur accès à sécurité sociale et sur la sous-traitance de ce secteur, orientant la campagne intercontinentale
- en un système de monitoring donnant lieu à une publication annuelle de référence sur...
- en apprentissage continental thématique sur les chaînes alimentaires et sur leur durabilité, le respect de l'environnement et des normes de protection sanitaires des travailleurs/euses
- en actions politiques envers des instances continentales en charge de
- ...
- ...

En actions nationales :

- en actions politiques en Belgique auprès des instances Européennes/belges (pour une loi HRDD par exemple)
- en formations de secteurs syndicaux en Belgique
- en actions politiques et en dialogue social pour ce secteur dans chaque pays
- en promotion de l'accès à la sécurité sociale et à la santé de travailleurs informels en situation de sous-traitance de ce secteur
- en conseil légal
- en formation professionnelle
- en conseil et création de coopératives de jeunes pour qu'ils s'insèrent dans ce secteur dans de meilleures conditions.

- des séminaires nationaux permettront de réfléchir aux pratiques de production durables et respectueuses de l'environnement dans le secteur alimentaire.
- ...

D'autres exemples peuvent être ceux-ci :

- Les droits sociaux des travailleurs/euses migrant·es dans les secteurs de la construction et minier
- La création d'emplois formels associatifs autogérés agricoles, surtout pour les jeunes.
- La protection sociale et la santé pour les travailleurs/euses du secteur du soin.
- L'accès aux droits sociaux du secteur du commerce urbain informel, surtout les femmes

Ces exemples montrent qu'un **secteur/thème**, s'il est bien choisi, peut embarquer une diversité d'acteurs sociaux et syndicaux, dans différents domaines et différents lieux, **chacun avec ses spécificités et forces, dans une véritable synergie qui renforcera l'impact, l'apprentissage, la visibilité.**

Donc, au niveau intercontinental : 3 propositions de secteurs/thèmes,

le 1^{er} cité étant le plus prioritaire.

(à envoyer pour le 30 mai 2025)

NIVEAU INTERCONTINENTAL – 5 RÉGIONS

Pays : NIGER

Organisations : Confédération Nigérienne du Travail (CNT)

Tenant compte des évolutions du contexte, de nos forces et faiblesses en tant qu'acteurs structurés en réseaux, sur quels 3 secteurs/thèmes **prioritaires (= quoi ?)** et avec quelles **stratégies (= comment, activités ?)** liées au Travail Décent et aux droits à la Protection Sociale, devrions-nous travailler **ensemble (5 régions)** en 2027-2031 ?

Proposition de secteur/thème intercontinental prioritaire 1 : travailleurs migrants / la migration

- ✓ **Expliquez**
- ✓ Pourquoi estimez-vous que ce secteur/thème est prioritaire et nécessite d'être travaillé au niveau intercontinental (5 régions y compris Belgique) ?

Aujourd'hui on assiste sur tous les continents à un mouvement de personnes contraintes d'abandonner leur pays où leur lieu de résidence habituelle en raison de conflits armés, catastrophes naturelles, de persécution politique, de crise économique etc... Outre les traumatismes, et la perte de leurs liens sociaux ces personnes peuvent être victimes de violences, discrimination, traite humaine, précarité ...

A cause de sa complexité et de son ampleur mondiale nous estimons qu'il est crucial d'adopter une stratégie commune à tous les pays, qui combine protection des droits humains et une insertion socio-professionnelle efficace , afin de soutenir et surtout atténuer les difficultés dont font face les travailleurs migrants.
- ✓ Quels types d'actions devraient être menés par l'ensemble des organisations en synergie pour atteindre le changement souhaité ? Pour chaque type d'actions, merci de décrire comment proposez-vous de les mener pour assurer plus d'impact ?
- ✓ Campagne pour la protection des droits des travailleurs migrants
- ✓ Campagne de Plaidoyer pour la simplification des démarches administratives pour l'obtention des titres de séjour
- ✓ Campagne de Sensibilisation pour combattre les discriminations et les stéréotypes, à l'égard des migrants
- ✓ Campagne de plaidoyer pour la mise en place de services de prévention des maladies, de soins de santé et de soutien psychologique en faveur des migrants

- ✓ Soutenir, et encourager la création d'entreprises dirigées par des migrants en leur offrant des formations et des conseils en gestion et marketing
- ✓ Former les travailleurs migrants pour améliorer leurs compétences et favoriser leur employabilité

Proposition de secteur/thème intercontinental 2 : l'égalité

Expliquez

- Pourquoi estimez-vous que ce secteur/thème est prioritaire et nécessite d'être travaillé au niveau intercontinental (5 régions y compris Belgique) ?
De tous les temps l'être humain a toujours rêvé de vivre dans une société juste et équitable or ce rêve n'est réalisable qu'au sein d'une société où règne l'égalité de sexe, de race, de religion et ou de toutes autres caractéristiques, et seule une promotion efficace et efficiente de l'égalité permet de fonder une société juste, équitable et prospère où chaque membre vit pleinement et contribue à son développement.
C'est pourquoi la promotion de l'égalité du genre doit être la priorité de toutes les organisations pour parvenir à des sociétés pacifiques, pleinement dotées du potentiel humain et d'un développement durable, car elle contribue à garantir que chacun soit valorisé en ayant les mêmes opportunités quelles que soient ses différences.
Quels types d'actions devraient être menés par l'ensemble des organisations en synergie pour atteindre le changement souhaité ? Pour chaque type d'actions, merci de décrire comment proposez-vous de les mener pour assurer plus d'impact ?
- ✓ Organiser des formations sur L'égalité du genre, la lutte contre les discriminations et l'inclusion
- ✓ Améliorer les compétences en matière d'élaboration de plans d'action pour l'égalité.
- ✓ Organiser des rencontres d'échanges sur les bonnes pratiques et des échanges d'expériences en matière d'égalité.
- ✓ Faire l'Etat des lieux de l'égalité sur les cinq continents
- ✓ Développer des outils pour analyser les politiques et programmes disponibles par pays.
- ✓ Sensibiliser les populations à reconnaître et à déconstruire les pratiques discriminatoires.

Proposition de secteur/thème intercontinental 3 : Transition de l'économie informelle vers l'économie formelle

...

...

Expliquez

- Pourquoi estimez-vous que ce secteur/thème est prioritaire et nécessite d'être travaillé au niveau intercontinental (5 régions y compris Belgique) ?
L'économie informelle prend de plus en plus d'ampleur sur l'ensemble des continents, entraînant du coup une précarisation de l'emploi et un appauvrissement des travailleurs (euses). De par son ampleur l'économie informelle constitue une entrave de taille aux droits des travailleurs et aux conditions de travail décent. Elle exerce un impact négatif sur les entreprises les recettes publiques, le champ d'action du gouvernement ainsi que sur la solidité des institutions et la concurrence loyale. La transition vers l'économie formelle est essentielle pour réaliser un développement inclusif et le travail décent pour tous.
- Quels types d'actions devraient être menés par l'ensemble des organisations en synergie pour atteindre le changement souhaité ? Pour chaque type d'actions, merci de décrire comment proposez-vous de les mener pour assurer plus d'impact ?
 - ✓ Mener des réflexions intercontinentales sur la problématique du financement de l'économie informelle par l'économie formelle en vue de sa formalisation
 - ✓ Mener des plaidoyers auprès des décideurs pour accélérer le processus de transition vers l'économie formelle, dans un contexte de dialogue social.
 - ✓ Mener des actions pour l'extension de la sécurité sociale vers les travailleurs de l'économie informelle.
 - ✓ La conception et la mise en place de stratégies visant à faciliter la transition vers l'économie formelle.
 - ✓ Mener des plaidoyers pour l'adoption de politiques spécifiques aux personnes qui sont particulièrement exposées aux plus graves déficit de travail décent dans l'économie informelle (les jeunes, les migrants, les seniors, les femmes.

Au niveau continental : idem. 3 propositions de secteurs/thèmes,

le 1^{er} cité étant le plus prioritaire.

(à envoyer pour le 30 mai 2025)

NIVEAU CONTINENTAL

Pays : Niger

Organisations : Confédération Nigérienne du Travail (CNT)

Tenant compte des évolutions du contexte, de nos forces et faiblesses en tant qu'acteurs structurés en réseaux, sur quels 3 secteurs/thèmes **prioritaires (= quoi ?)** et avec quelles **stratégies (= comment, activités ?)** liées au Travail Décent et aux droits à la Protection Sociale, devrions-nous travailler **ensemble dans le continent** en 2027-2031 ?

Proposition de secteur/thème continental prioritaire 1 : mines/protection de l'environnement

- ✓ **Expliquez**
- ✓ Pourquoi estimez-vous que ce secteur/thème est prioritaire et nécessite d'être travaillé au niveau continental (5 régions y compris Belgique) ?
- ✓ L'exploitation minière (formelle et artisanale) est en pleine expansion sur le continent Africain ce qui entraîne de nombreuses conséquences néfastes sur l'environnement.
- ✓ Nous pouvons citer comme conséquences la déforestation, la pollution, la modification des paysages, l'émission de gaz à effet de serre, le drainage minier, la perte de la biodiversité, la contamination des sols et des eaux souterraines...
- ✓ En un mot, l'exploitation minière a un impact très important sur l'environnement qui peut avoir des conséquences graves. Il apparaît donc prioritaire de mettre en œuvre plusieurs actions pour minimiser ces conséquences.
- ✓ Quels types d'actions devraient être menés par l'ensemble des organisations pour atteindre le changement souhaité ? Pour chaque type d'actions, merci de décrire comment proposez-vous de les mener pour assurer plus d'impact ?
- ✓ Campagne de plaidoyers pour la gestion rigoureuse des eaux
- ✓ Campagne de sensibilisation pour la gestion des déchets
- ✓ Campagne pour la réhabilitation des terres dégradées
- ✓ Campagne pour l'utilisation d'équipement respectueux de l'environnement.

- ✓ Création de réseaux inter continentaux de surveillance environnementale.
- ✓ Formation sur la gestion durable des mines

Proposition de secteur/thème continental 2 : employabilité des jeunes/jeunes sans emploi

Expliquez

- Pourquoi estimez-vous que ce secteur/thème est prioritaire et nécessite d'être travaillé au niveau continental (5 régions y compris Belgique) ?

Le chômage des jeunes et les difficultés d'accès à un emploi décent constituent une menace surtout dans les pays en développement et particulièrement de la région subsaharienne de l'Afrique où le taux de la population jeune est fortement élevé. Chaque année des milliers de jeunes sont déversés sur le marché du travail sans pouvoir se trouver une place. Ces jeunes représentent un danger pour eux même et pour la société. Ce phénomène offre un terreau à la radicalisation des jeunes et ses conséquences.

La question de l'emploi des jeunes se pose donc avec beaucoup d'acuité en Afrique et la capacité d'absorption des jeunes demandeurs d'emploi par l'Etat qui est le principal pourvoyeur d'emploi devient de plus en plus réduite, pendant que les entreprises formelles font de l'expériences professionnelles un préalable à toutes offres d'emploi.

- Quels types d'actions devraient être menés par l'ensemble des organisations pour atteindre le changement souhaité ? Pour chaque type d'actions, merci de décrire comment proposez-vous de les mener pour assurer plus d'impact ?

- ✓ Recherches sur les filières pourvoyeuses d'emploi
- ✓ plaidoyers et lobbyings auprès des autorités continentales pour l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre d'une vraie politique de l'emploi dans les pays.
- ✓ Sensibiliser les parents et les jeunes sur les créneaux pourvoyeur d'emploi.
- ✓ Encourager et soutenir les jeunes diplômés à l'auto emploi
- ✓ Echange de bonnes pratiques sur l'employabilité des jeunes

Proposition de secteur/thème continental 3 :

...

Expliquez

- Pourquoi estimez-vous que ce secteur/thème est prioritaire et nécessite d'être travaillé au niveau continental (5 régions y compris Belgique) ?
- Quels types d'actions devraient être menés par l'ensemble des organisations pour atteindre le changement souhaité ? Pour chaque type d'actions, merci de décrire comment proposez-vous de les mener pour assurer plus d'impact ?

Apprentissages liés au programme 2022-2026, utiles pour

le prochain programme 2027-2031

(à envoyer pour le 30 mai 2025)

APPRENTISSAGE DU PROGRAMME ACTUEL & CONTEXTE

Sur la base du contexte national et international que vos connaissez, et sur la base du programme actuel 2022-2026, **quelles actions devrions-nous**

- faire plus
- faire moins
- continuer à faire
- arrêter de faire
- commencer à faire

...dans le prochain programme 2027-2031 ?

Pour chacun des éléments (faire plus, faire moins...), indiquez maximum 3 actions

Faire plus en 2027-2031 :

1. Formation
2. Sensibilisation
3. Plaidoyers et lobbying

Faire moins en 2027-2031 :

1. Conférences débats
- 2.
- 3.

Continuer à faire en 2027-2031 :

1. Interpellation
2. Communication
- 3.

Arrêter de faire en 2027-2031 :

- 1.
- 2.
- 3.

Commencer à faire en 2027-2031 :

1. Etudes
2. Recherches
- 3.